

Les théories de l'énoncé dans la grammaire générale. Par Valérie Raby. Lyon: ENS Editions, 2018, 256 pp. ISBN: 978-2-84788-697-9. €24 (broché).

Compte rendu par Nathalie Fournier (Université Lumière–Lyon 2)

L'ouvrage *Les théories de l'énoncé dans la grammaire générale*, publié en 2018 par ENS Editions dans la collection 'Langages' dirigée par Bernard Colombat et Cécile Van den Avenne, est signé de Valérie Raby et est une version remaniée du manuscrit présenté pour son habilitation à diriger des recherches à l'université Paris 7–Diderot. Cet ouvrage est de la main d'une spécialiste reconnue de l'histoire des théories linguistiques, et particulièrement de la grammaire générale et de la tradition grammaticale française des XVII^e et XVIII^e siècles, professeur à Paris 3–Sorbonne Nouvelle, membre de la Société d'Histoire et d'Epistémologie des Sciences du Langage (SHESL) et de l'UMR 7597 "Histoire des théories linguistiques", et directrice de la revue *Histoire Epistémologie Langage*.

L'ouvrage compte 256 pages. Il comporte une introduction (6 pp.), cinq chapitres équilibrés (188 pp.), une conclusion (4 pp.), une bibliographie fournie et bien organisée (15 pp.), une très utile annexe consacrée aux typologies propositionnelles analysées au cours de l'ouvrage, avec leurs exemples (24 pp.), deux index, des noms (4 pp.) et des notions (3 pp.), et une table des matières (3 pp.). L'ensemble constitue un volume dense mais toujours lisible, très informé, clairement problématisé et porté par une écriture précise et élégante.

L'ouvrage se présente, dans l'introduction, comme "une enquête historique sur la constitution de l'énoncé comme niveau d'analyse pertinent pour les théories linguistiques" (p. 7). Valérie Raby précise que le terme *énoncé* est à entendre comme un métaterme, permettant de saisir ce qui se constitue progressivement comme l'objet de la syntaxe; elle en donne une définition volontairement large: "séquence linguistique perçue comme complète, supérieure au mot, et qui forme — au moins intuitivement et empiriquement — une unité de la communication" (ibid.). Cette histoire de l'énoncé est également l'histoire des "noms de l'énoncé", c'est-à-dire des termes que les grammairiens utilisent pour conceptualiser et désigner cette unité supérieure, et c'est un des intérêts aussi de l'ouvrage que d'adosser l'histoire des notions à celle d'une terminologie. Cette histoire des noms de l'énoncé, qui ouvre (1^e partie, Section 2, 31–47) et termine l'ouvrage (5^e partie, Section 5, 194–200), est à la fois celle d'une forte instabilité terminologique (p. 46) et celle de l'"acclimatation grammaticale" (190) des termes à partir de leur champ d'origine, rhétorique (*clause, période, sentence*), logique (*proposition, énonciation*), lexicologique

(*phrase*) et grammatical (*oraison*, hérité de l'*oratio* de Priscien). Cette histoire de la terminologie est particulièrement intéressante pour le terme *période* (cf. 5^e partie).

L'enquête sur la théorisation progressive de l'énoncé est conduite au travers d'études de cas, c'est-à-dire par l'examen des différentes solutions avancées par les grammairiens généraux pour construire un cadre théorique pertinent. C'est là que réside un des grands intérêts de l'ouvrage, dans la parfaite connaissance du corpus des grammairiens généraux, que Raby délimite entre 1660 et 1817, de la *Grammaire générale et raisonnée* de Port-Royal, d'Antoine Arnauld (1612–1694) et Claude Lancelot (1615–1695), aux *Éléments d'idéologie* d'Antoine Destutt de Tracy (1754–1836), soit une douzaine d'ouvrages, tous œuvres de grammairiens de haut vol, qui adhèrent à l'hypothèse du "langage-traduction" (Auroux 1986: 50) et considèrent que les faits linguistiques s'examinent à la lumière des opérations de l'esprit. Ce corpus est traité comme un espace de dialogue autour de foyers problématiques, dans lequel Raby restitue "la circulation des analyses et les réponses souvent implicites d'un texte à l'autre" (p. 9). C'est cette "recherche commune" autour d'un même programme (construire l'unité pertinente de la syntaxe) qui rend l'ouvrage passionnant, d'autant que Raby rend à chaque auteur et à chaque texte ses enjeux et son esprit propres. L'ouvrage fait apparaître très nettement le "rôle matriciel" (p. 8) des ouvrages fondateurs de Port-Royal, la *Grammaire générale et raisonnée* (1660) et *La Logique ou l'Art de penser* (1662), dont Raby propose une relecture très précise et très claire; à ce titre les pages consacrées, dans le chapitre 3, à l'opposition *simple/composée/complexe* et le commentaire des célèbres chapitres sur la proposition (100–112), sur les propositions incidentes et sur le relatif (140–148), sont exemplaires.

Raby met en évidence le saut qualitatif dans le traitement de l'énoncé que constitue la théorie de la proposition dans la *Grammaire générale et raisonnée*, par contraste avec l'amont: la tradition latine (antique et humaniste) et les grammairiens du français du XVI^e au XVIII^e siècles. Elle montre en effet que la construction de l'objet linguistique qu'est l'énoncé n'a pu se faire qu'à partir du moment où la grammaire a quitté l'approche interne morphosyntaxique par catégorie, qui place hors champ l'unité supérieure qu'est l'énoncé, pour se confronter aux relations entre le langage et la pensée et, via le modèle propositionnel, penser l'énoncé comme le niveau supérieur de la grammaire.

Cette théorisation de l'énoncé à partir du modèle de la proposition minimale *sujet-être-attribut*, travaillé sur un siècle et demi par la grammaire générale, oblige les grammairiens à problématiser les séquences linguistiques qui résistent à ce modèle de l'énoncé minimal assertif et c'est l'examen de ces données problématiques et des diverses solutions qui sont avancées pour les traiter qui structure l'ouvrage. Raby sélectionne ainsi quatre types de problèmes linguistiques récurrents, qui sont autant de "foyers de réflexion" (p. 12), donnant lieu à "un répertoire d'analyses consistant" (p. 9): les modalités énonciatives, la complémentation verbale et les

constituants périphériques, la subordination de niveau intra-propositionnel et les relations inter-propositionnelles, qui constituent les quatre parties de l'ouvrage, qui s'ouvre par une première partie faisant le point sur les représentations de l'énoncé dans les grammaires des XVI^e et XVII^e siècles, en amont de la grammaire générale.

Le premier chapitre, intitulé "L'énoncé dans les grammaires françaises des XVI^e et XVII^e siècles: quelques repères" (13–47), a le grand intérêt d'examiner la théorisation de l'énoncé en amont de la *Grammaire générale et raisonnée* et de la théorie de la proposition. Raby montre que les premiers grammairiens du français pensent l'énoncé comme la limite de la grammaire, soit limite externe dans une "conception météorologique de l'énoncé comme totalité formelle résultant de l'assemblage de mots" (16), soit limite interne, par adaptation de la définition priscianienne de l'*oratio* (p. 18), avec les deux critères de congruence et complétude, chez Louis Meigret (1500–1558) et Ramus (Pierre de la Ramée, 1515–1572), particulièrement. C'est dans la deuxième section de cette partie que Raby examine la diversité et l'instabilité des terminologies de l'énoncé et le fort ancrage du métalangage dans la tradition rhétorique.

Le deuxième chapitre, intitulé "Proposition, jugement et modalité d'énonciation" (49–98), fait entrer au cœur des postulats et de l'évolution des analyses de la grammaire générale. Pour les auteurs de grammaires générales, la première des opérations de l'esprit est le jugement, dont la traduction linguistique est la proposition, c'est-à-dire l'énoncé minimal assertif. Mais le privilège accordé à la proposition a un corollaire contraignant, puisqu'il implique de proposer une description adéquate pour les séquences linguistiques non propositionnelles, au premier rang desquels figurent les modalités énonciatives (p. 49).

La première section de cette partie (50–70), qui est d'une lecture exigeante, envisage trois configurations du rapport entre langage et pensée, du parallélisme langage/pensée de la *Grammaire générale et raisonnée* à la relation ternaire *oraison, discours, pensée* de Nicolas Beauzée (1717–1789), puis au scénario génétique de Etienne Bonnot de Condillac (1714–1780), exposé de façon admirablement fluide, pour lequel la pensée est inaccessible en dehors de son expression par le langage.

Dans la deuxième section, Raby montre comment la *Grammaire générale et raisonnée* rend compte de la diversité des "mouvements de l'âme" autres que l'assertion, notamment par les modes verbaux, et quel problème pose l'interrogation (73–74), que la *Grammaire générale et raisonnée* rattache curieusement à la conjonction, par assimilation à la particule latine *-ne*, en reprenant des analyses qu'on trouve chez Varron (116–27 av. J.C.). Raby montre comment le traitement des énoncés modaux n'est vraiment possible que chez Gabriel Girard (1677–1748), qui s'affranchit du modèle propositionnel, ou chez Beauzée, avec le découplage du jugement et de l'assertion, et le traitement de ces énoncés par l'ellipse (*Viendrez-vous* se réécrit chez Beauzée en *Dites moi si vous viendrez*, p. 85). La réflexion se prolonge chez

Condillac, Destutt de Tracy, James Harris (1709–1780) dans son *Hermès* (1751), traduit avec un discours préliminaire en 1796 par François Thurot (1768–1832). On soulignera la clarté de la conclusion, qui, au terme d’analyses fouillées et parfois ardues (car les théories le sont elles-mêmes), résume, très efficacement, les différentes options qui se sont offertes aux continuateurs de Port-Royal examinant la corrélation entre proposition et jugement (96–98).

Le troisième chapitre, intitulé “Parties de la proposition et de la phrase: modèles pour l’analyse syntaxique” (99–131), est en tous points remarquable. Raby examine comment la structuration propositionnelle, binaire ou ternaire, *sujet – (est) – attribut*, est mise à l’épreuve par le traitement de deux questions syntaxiques, la complémentation verbale d’une part et les constituants périphériques extérieurs à la prédication de l’autre. En liant la question de la complémentation au modèle à trois ou deux termes de la proposition (selon que le verbe *être* est une copule autonome ou est intégré à l’attribut), elle peut montrer (118–120) comment le modèle binaire de César Chesneau Dumarsais (1676–1756) libère la possibilité d’un troisième constituant, comportant les compléments qui déterminent le verbe, avec l’opposition entre les déterminations nécessaires (i.e. les régimes du verbe) et les adjoints (i.e. les circonstanciels). L’analyse des accessoires (du verbe *être* et des verbes adjectifs) chez Condillac est également d’un très grand intérêt (115–116). Raby propose également une lecture très claire du modèle de la phrase chez Girard et de l’opposition entre les régimes constructifs (i.e., les syntagmes fonctionnels, qui sont des “membres de phrase”) et les régimes énonciatifs (i.e., les mots à l’intérieur du syntagme); elle rejoint ainsi les analyses de Delesalle (1986), en montrant que le modèle de Girard permet de donner un statut aux constituants périphériques que le modèle strict de la proposition peine à intégrer (p. 129). Pour ce qui concerne Port-Royal, dont les analyses ouvrent cette partie, Raby montre que la notion de terme complexe, notamment d’attribut complexe, ne permet pas de donner un statut à la complémentation verbale, pas plus que les espèces de verbes adjectifs (actifs, passifs et neutres) abordés dans la *Grammaire générale et raisonnée* (II, p. 18). Raby rassemble les diverses options, dans une conclusion très claire (130–131), autour de deux pôles: un modèle intégratif (Dumarsais, Beauzée) et un modèle à ‘géométrie variable’ (Dumarsais, Girard).

La quatrième partie intitulée “Subordination phrastique et analyse de la forme *que*” (133–176) veut répondre à la question liminaire: “la grammaire générale construit-elle une théorie de la subordination phrastique?” (p. 133). Raby s’intéresse ici à la subordination “endosyntaxique et infrapropositionnelle” (p. 134), c’est-à-dire à la subordination intraphrastique et à l’émergence de la notion de proposition subordonnée. Elle examine singulièrement la subordination par le *que* complétif, qui, de singularité idiomatique française (le “*que* des français” de la *Grammaire générale et raisonnée*), devient, à la fin du XVIII^e siècle, la conjonction

par excellence (p. 135). Raby montre que c'est à partir de Port-Royal que l'analyse du *que* complétif va pouvoir évoluer vers les questions de subordination phrastique, avec comme point de départ les célèbres analyses de la proposition incidente (*La Logique ou l'Art de penser*, II^e partie, chap. 8) et du relatif (*Grammaire générale et raisonnée*, II^e partie, chap. 9). Sa lecture attentive (notamment de l'évolution des éditions de la *Grammaire générale et raisonnée* de 1660 à 1676) amène Raby à conclure (146–147), qu'on ne peut lire l'analyse du relatif par Port-Royal comme la naissance de la subordination phrastique et que la notion d'incidente (qui forme une proposition complexe) n'est pas superposable à celle de proposition subordonnée (en sous-ordre); c'est cependant un premier pas vers la subordination, dans la mesure où les Messieurs cherchent les marques linguistiques de la hiérarchie des jugements et sont conduits à faire l'hypothèse qu'il existe des signes propres à inclure une proposition dans une autre. L'analyse de l'évolution du *que* complétif se poursuit, avec un choix nécessaire entre polycatégorisation (Girard) et monocatégorisation (Beauzée) et une large place est donnée à l'analyse de Beauzée qui fait de *que* un adjectif démonstratif conjonctif (154–160). La section consacrée à l'hypothèse génétique est passionnante, aussi bien le *que* "conjonction primitive" d'Antoine Court de Gébelin (1719–1784), restituable sous toutes les formes du relatif (162–163), que la position opposée de Condillac, qui voit dans la conjonction une forme linguistique tardive, propre aux langues "perfectionnées" (p. 164). Au terme de ce parcours, qu'elle suit jusqu'au début du XIX^e siècle, Raby conclut qu' "aucune analyse des propositions en *que* ne semble s'imposer: l'analyse oscille toujours entre le système des relatives (de niveau intra-syntagmatique, avec rattachement de la subordonnée à un mot) et celui des phrases complexes (de niveau suprapositionnel)", malgré l'intérêt que suscitent les propositions en *que*, qui témoigne, nous dit Raby "de la pleine intégration du champ de l'étude des relations interpropositionnelles dans le champ de la grammaire" (175).

Dans le dernier chapitre, intitulé "Au-delà de l'unité propositionnelle" (177–200), Raby s'intéresse à l'évolution des analyses grammaticales portant sur l'au-delà de la proposition simple. Elle montre que le niveau suprapositionnel, qui pour Port-Royal ne relève pas de la grammaire mais de la logique (p. 177), se voit intégré, par Dumarsais et surtout par Beauzée, dans le champ de la grammaire, sous le format de la période (189–192). Raby montre que toute l'évolution de la grammaire générale va dans le sens d'une acclimatation grammaticale du niveau supra-propositionnel, qui se traduit par une promotion, chez Dumarsais et Beauzée, de la période au rang d'unité grammaticale et l'annexion du terme *période* au métalangage grammatical (la période "grammaticalement parlant", 189). Raby examine dans un premier temps l'évolution du traitement de la conjonction (et fait une place méritée à Laurent Chiflet (1598–1658)) jusque chez Beauzée, puis elle examine les typologies propositionnelles sophistiquées, élaborées par les auteurs de grammaires

générales, qui complexifient la typologie matricielle de Port-Royal (voir l'annexe, 221–244). C'est au sein de ces typologies qu'on voit apparaître le terme et la catégorie de la *période*, chez Pierre Restaut (1696–1764), où elle reste encore très liée à la rhétorique. Raby nous fait suivre les étapes de la “promotion de la *période* au rang d'unité grammaticale” (p. 190), chez Dumarsais et surtout chez Beauzée, dont les analyses sont excellemment détaillées, notamment l'opposition entre proposition détachée (autonome) et période (constituée de propositions partielles, appelées “membres de la période” (p. 191).

On soulignera dans ce compte-rendu comment la dernière partie de l'ouvrage de Raby ouvre une articulation très fructueuse entre l'histoire de la linguistique et l'histoire de la langue. Les typologies suprapropositionnelles de la grammaire générale dont Raby suit l'évolution et les différentes analyses, sont le versant métalinguistique d'une question fondamentale en diachronie, à savoir quel est le bon cadre pour l'analyse des constituants de l'énoncé qui sont syntaxiquement peu intégrés à la structure de la phrase, prédications secondes (*Et pleurés du vieillard, il grava sur leur marbre*, La Fontaine), gérondif et infinitif prépositionnel (*Songez-vous qu'en naissant mes bras vous ont reçus*, Racine), et plus largement l'ensemble de constituants périphériques que Combettes (1998) rassemble sous l'étiquette de “constructions détachées”. Et on ajoutera à ces constructions détachées, les anaphores, dont le rattachement référentiel à un terme antécédent suppose la prise en compte d'un contexte large et ne peut pas seulement se régler dans le cadre de la phrase d'accueil. Comme le disait déjà Jean-Pierre Seguin dans son ouvrage de 1993 et le dit Bernard Combettes, pour le traitement de ces constituants, “il s'agit d'évaluer la pertinence de l'unité choisie comme cadre de l'analyse” (1998: 6). Et clairement, en diachronie, cette unité pertinente n'est pas l'unité propositionnelle sujet-prédicat, ni la phrase syntaxique sujet-verbe telle qu'elle se fixe dans la tradition grammaticale scolaire, mais une unité de discours supra-propositionnelle, dont ce que Beauzée appelle la *période* peut être un modèle pertinent.

On voit donc tout l'intérêt de l'ouvrage de Raby, qui, avec cette histoire suivie des théories de l'énoncé, réévalue le rôle historique de la grammaire générale dans la théorisation de celui-ci et met en évidence la fécondité de son programme. L'ouvrage permet de suivre sur un siècle et demi, la période même du développement de la grammaire générale, et à travers des foyers problématiques méthodiquement explorés, le développement de la syntaxe de la phrase, l'extension du domaine d'objets de la grammaire, au-delà des parties du discours et de leur concaténation et au-delà de l'énoncé minimal, et la construction du niveau supérieur qu'est le discours. Pour ces raisons, ce riche ouvrage, qui s'inscrit dans une tradition prestigieuse de travaux sur l'histoire de la grammaire générale, et qui porte sur cette histoire un regard neuf et exigeant, a vocation à devenir un ouvrage de référence et on ne saurait en recommander trop vivement la lecture.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Auroux, Sylvain. 1986. "Actes de pensée et actes linguistiques dans la grammaire générale". *Histoire Epistémologie Langage* 8:2.105–120. <https://doi.org/10.3406/hel.1986.2226>
- Combettes, Bernard. 1998. *Les constructions détachées en français*. Paris: Ophrys.
- Delesalle, Simone. 1986. "Introduction: Histoire du mot *énonciation*". "Histoire des conceptions de l'énonciation". *Histoire Epistémologie Langage* 8:2.7–22.
- Seguin, Jean-Pierre. 1993. *L'invention de la phrase au XVIII^e siècle, contribution à l'histoire du sentiment linguistique français*. Paris: Société pour l'information grammaticale; Louvain: Peeters.

Adresse de l'auteur du compte rendu

Nathalie Fournier
14, avenue de Grande Bretagne
F-69006 LYON
F r a n c e
nathalie.fournier@univ-lyon2.fr